



VIVRE AUTREMENT LA MONDIALISATION

PRENDRE PART A LA MONDIALISATION

1. Constat

Pour bon nombre de personnes, prononcer le terme de mondialisation amène des images négatives :

- Accroissement de la dépendance vis-à-vis de lieux dont la maîtrise nous échappe : Etats-Unis, pays arabes, Russie, pays émergents (Chine, Brésil...)
- Sentiment d'une efficacité personnelle restreinte face à l'étendue des problèmes de la planète
- Normalisation des habitudes et des comportements avec un sentiment de perte d'identité

Ces images sont largement développées par les médias qui trouvent là des sources d'émissions attrayantes, et par certains politiques qui les utilisent afin de se désengager de leur responsabilité.

D'autres personnes voient le profit à tirer de cette mondialisation, en particulier en ce qui concerne l'information, la communication, la consommation.

Cette mondialisation génère de nouvelles inégalités : qui a accès aux technologies de l'information et de la communication ? Si tous peuvent bénéficier des achats à bas coût, quelles conséquences pour l'emploi ? Comment éviter l'uniformisation et garder la richesse de la diversité ?

2. Qu'est-ce que la mondialisation ?

D'une manière objective, on peut définir la mondialisation comme l'avènement d'une interdépendance forte entre les hommes, entre les nations, tant sur le plan économique que social, culturel et religieux.

Pour René Valette : « La mondialisation est un processus d'intensification des flux de personnes, de marchandises, de services, de capitaux, de technologies et simultanément d'extension de ces flux à toute la planète ou presque. Les échanges internationaux sont certes très anciens mais depuis quelques années leur intensité, leur diversité, leur extension dans l'espace sont devenues telles qu'on a utilisé un mot nouveau pour caractériser ce processus de mondialisation. C'est un phénomène inéluctable, irréversible, quoique inacceptable en l'état ».

La question essentielle n'est donc pas de savoir si l'on refuse cette mondialisation, mais bien de travailler à préciser : quelle responsabilité devons-nous y prendre ? Quel rôle pouvons-nous y jouer ?

3. Repères dans le Socle commun

Les compétences à acquérir dans le cadre d'une éducation qui désire rendre sensible aux phénomènes liés à la mondialisation sont nombreuses : elles vont de

la connaissance de soi et de son milieu à la connaissance du monde et de ses richesses. Il s'agit de comprendre les autres, de savoir se situer, d'avoir l'esprit critique et d'apprendre à s'engager de manière pertinente.

Compétence 1. Maîtrise de la langue française

Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité : elle permet de communiquer à l'oral comme à l'écrit, dans diverses situations ; elle permet de comprendre et d'exprimer ses droits et ses devoirs.

Attitudes : L'intérêt pour la langue comme instrument de pensée et d'insertion développe l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat.

Compétence 2 - La pratique d'une langue vivante étrangère

La communication en langue étrangère suppose la capacité de comprendre, de s'exprimer et d'interpréter des pensées, des sentiments et des faits, à l'oral comme à l'écrit, dans diverses situations.

Elle implique également la connaissance et la compréhension des cultures dont la langue est le vecteur : elle permet de dépasser la vision que véhiculent les stéréotypes.

Attitudes : L'apprentissage d'une langue étrangère développe la sensibilité aux différences et à la diversité culturelle.

Compétence 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

Il s'agit de donner aux élèves la culture scientifique nécessaire à une représentation cohérente du monde et à la compréhension de leur environnement quotidien ; ils doivent saisir que la complexité peut être exprimée par des lois fondamentales.

Culture scientifique et technologique. *Les sciences expérimentales et les technologies ont pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature, celui construit par l'homme ainsi que les changements induits par l'activité humaine.*

Attitudes :

- *l'esprit critique : distinction entre le prouvé, le probable ou l'incertain, la prédiction et la prévision, situation d'un résultat ou d'une information dans son contexte ;*
- *la conscience des implications éthiques de ces changements ;*

Compétence 4 - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

L'usage de ces outils est régi par des règles qui permettent de protéger la propriété intellectuelle, les droits et libertés des citoyens et de se protéger soi-même.

Compétence 5 - La culture humaniste

La culture humaniste permet aux élèves d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. En sachant d'où viennent la France et l'Europe et en sachant les situer dans le monde d'aujourd'hui, les élèves se projettent plus lucidement dans l'avenir.

La culture humaniste contribue à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité.

Elle enrichit la perception du réel, ouvre l'esprit à la diversité des situations humaines, invite à la réflexion sur ses propres opinions et sentiments...

...En donnant des repères communs pour comprendre, la culture humaniste participe à la construction du sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, aide à la formation d'opinions raisonnées, prépare chacun à la construction de sa propre culture et conditionne son ouverture au monde.

Compétence 6 - Les compétences sociales et civiques

Les élèves devront apprendre à établir la différence entre les principes universels (les droits de l'homme), les règles de l'État de droit (la loi) et les usages sociaux (la civilité).

Il s'agit aussi de développer le sentiment d'appartenance à son pays, à l'Union européenne, dans le respect dû à la diversité des choix de chacun et de ses options personnelles.

Attitudes : Au terme de son parcours civique scolaire, l'élève doit avoir conscience de la valeur de la loi et de la valeur de l'engagement. Ce qui implique : la conscience de ses droits et devoirs ; l'intérêt pour la vie publique et les grands enjeux de société ; la conscience de l'importance du vote et de la prise de décision démocratique ; la volonté de participer à des activités civiques.

Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative

L'autonomie. *L'autonomie de la personne humaine est le complément indispensable des droits de l'homme : le socle commun établit la possibilité d'échanger, d'agir et de choisir en connaissance de cause, en développant la capacité de juger par soi-même.*

4. Repères dans la Bible

4.1 Dans l'Ancien Testament

L'histoire du peuple de Dieu peut se définir comme une tension perpétuelle entre une promesse d'une large descendance et des situations de dispersion.

Avec Noé ce qui était mauvais périt dans le déluge et une Alliance entre Dieu et Noé est conclue. Dieu dit alors à Noé « Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre. » (Gn 9,1).

Avec Babel, les peuples sont dispersés sur la terre (Gn 11, 1-9). Mais à Abraham, Dieu promet qu'il sera le « Père d'une multitude »(Gn 17,4).

Le peuple « élu » se retrouve en exil en Egypte, mais Dieu demande à Moïse de conduire le peuple choisi vers la terre promise à Abraham (Gn 17, 1-8), ...

C'est à travers cette histoire, qu'Israël prendra conscience progressivement de son rôle de témoin du Dieu unique (Is 44, 6-8).

4.2 Dans le Nouveau Testament

S'il exerce sa mission dans son pays, Jésus rencontre parfois des personnes qui, n'étant pas juives, permettent de comprendre l'ouverture aux autres. L'Évangile nous en donne trois exemples : la rencontre avec la Cananéenne (Mt 15,21), celle avec la Samaritaine (Jn 4), et celle avec le centurion romain (Mt 8,10).

Devant le refus d'Israël d'entendre sa parole, qui va même jusqu'à la combattre, Jésus prédit l'ouverture du Royaume à tous :

« Je vous le dis : Beaucoup viendront de l'orient et de l'occident et prendront place avec Abraham, Isaac et Jacob au festin du Royaume des cieux, et les héritiers du Royaume seront jetés dehors dans les ténèbres. » Mt 8, 11-12

Cette mission de l'envoi vers d'autres horizons, Jésus la confie, après sa résurrection, à ses apôtres, image des douze tribus d'Israël.

« Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » (Mt 28, 19-20).

Le débat sur cette ouverture à l'universel, s'est cristallisé dans les premières années de l'Église sur l'observance ou non des rites juifs.

Ainsi les Actes des Apôtres montre que Pierre ne voulait pas fréquenter les étrangers, puisque impurs. Il faudra l'intervention de l'Esprit-Saint pour révéler à Pierre qu'il n'a rien à craindre.

« Comme Pierre réfléchissait encore à sa vision, l'Esprit lui dit : "Voilà trois hommes qui te cherchent. Allons, descends et pars avec eux sans te faire de scrupule, car c'est moi qui les ai envoyés." » Actes 10, 19-20

En revanche Paul, à Athènes, (Actes 17,23-24), s'adresse aux athéniens comme à « des hommes forts religieux » et montre toute cette ouverture aux autres traditions qui n'exclut aucunement l'annonce de l'Évangile.

C'est ainsi que le Concile de Jérusalem s'est réuni pour trancher la question de l'observance des rites juifs. L'Église primitive réalisant de plus en plus sa mission d'universalité¹ décida qu'elle n'était plus une obligation.

5. Repères dans les textes de la Doctrine Sociale de l'Église

5.1 Gaudium et spes, Vatican II, 1963

Dans ce texte conciliaire, il est dit que « La solidarité actuelle du genre humain

¹ catholique signifie universel

impose l'établissement d'une coopération internationale. C'est le rôle de la communauté internationale de coordonner et de stimuler le développement... en tenant compte du principe de subsidiarité, il lui revient d'ordonner les rapports économiques mondiaux.

5.2 *Populorum Progressio, Paul VI, 1967*

Ce texte affirme la fraternité des peuples : « La justice sociale exige que le commerce international, pour être humain et moral, rétablisse entre partenaires au moins une certaine égalité de chances ». Des obstacles « s'opposent à la formation d'un monde plus juste et plus structuré dans une solidarité universelle », à savoir le nationalisme et le racisme.

5.3 *Document Justice et Paix, 2003*

Le récit de la Pentecôte interdit aux chrétiens de rejeter en bloc la mondialisation, puisque celle-ci associe tous les hommes et les solidarise. Mais il n'autorise pas une approbation globale pour autant. Chaque aspect de la mondialisation doit être soumis à un jugement fondé sur trois critères. A-t-il l'homme et son développement comme sujet premier ? Intéresse-t-il tous les hommes ? Respecte-t-il leurs diversités ?

Oui à la mondialisation, car elle peut être porteuse d'un nouvel humanisme fondé sur tous les peuples, toutes les cultures, toutes les diversités, toutes les religions enfin ; mais non au libéralisme sauvage destructeur. A nous de contribuer à la civiliser dans la fidélité à l'Esprit de la Pentecôte.

6. Animation pédagogique

6.1 *Travail sur la notion de mondialisation*

Cela peut se faire de différentes manières :

- Photo langage qui permet aux jeunes de projeter l'image positive et négative qu'ils ont de la mondialisation.
- Entretien « micro trottoir » qui permet à des jeunes de recueillir des opinions spontanées et de percevoir la diversité des réponses.
- Analyse du contenu de journaux, avec la place respective de la France, de l'Europe et du monde ; comment la mondialisation est-elle qualifiée dans ces articles.

6.2 *Implication personnelle*

- Quels intérêts les jeunes trouvent-ils pour eux-mêmes à la mondialisation ?
- Quels inconvénients y trouvent-ils ?

6.3 *S'engager*

- Quels comportements comptent-ils adopter pour « qu'un autre monde soit possible ? »
- Quelles actions pensent-ils mettre en œuvre pour assumer leur statut de « citoyens du monde » en articulation avec ceux de citoyen français et européen ?

6.4 *Approfondir*

- Développer des collaborations et des partenariats éducatifs qui ouvrent sur l'universel.
- Lire et travailler *Populorum progressio*.